



30 ans d'expérience condensés en 14 heures – **formation en ligne**

PUBLIC PRÉREQUIS

Architectes libéraux (à titre individuel ou en société) ou autres professionnels de la maîtrise d'œuvre, et leurs collaborateurs.

DURÉE **formation en ligne**

Module de 4 demi-journées (9h00 – 12h30)
soit 14 heures en tout.
Dates : suivant la programmation

PRIX

Suivant le Bulletin d'Inscription correspondant.
Prise en charge possible FIF-PL ou OPCA.
En cas de difficulté de trésorerie,
possibilité de différer l'encaissement du chèque,
en attente du remboursement (limitée à 6 mois).

FORMATEUR

Jean-François ESPAGNO,
architecte



Jean-François ESPAGNO Prestataire de formations

NDA 76 31 09818 31
Datadock n°306929423
SIRET 306 929 423 00052
NAF 7111Z
téléphone 06 16 26 31 98
jfespagno@gmail.com
<https://www.espagno-formations.com/>
13 rue Maryse Bastié 31100 Toulouse

Programme

Objectifs

Les architectes doivent éviter toute pratique approximative et dangereuse. Exercer la maîtrise d'œuvre demande qu'ils aient une compétence pratique et juridique leur permettant d'être les « patrons » pour que leurs décisions soient suivies par tous. Cette formation s'inscrit dans le cycle « la maîtrise d'œuvre inversée ».

Programme

Déroulé d'une mission complète de maîtrise d'œuvre avec une pratique nouvelle, pour savoir à chaque étape gérer avec efficacité les relations client et artisans, sécuriser juridiquement une mission par nature risquée à chaque moment.

1° demi-journée

- Les responsabilités de l'architecte : les connaître pour anticiper,
- Les rouages du Droit et leur logique propre
- Exercices de positionnement juridique pour l'architecte

2° demi-journée

- Une nouvelle relation pour l'architecte, protectrice et plus éthique
- Gérer et cadrer le client, pour pouvoir diriger l'opération
- Exercices de rédactions d'actes juridiques, claires et protectrices

3° demi-journée

- L'avant-projet, ses conséquences juridiques
- Les autorisations d'urbanisme et leurs sujétions
- Exercices de rédactions juridiques

4° demi-journée

- La maîtrise de l'estimatif, l'appel d'offres sans surprise
- L'équipe d'artisans : trouver de bons artisans (qualité, sérieux, prix),
- Fidéliser les bons artisans et les gérer pendant le chantier, les imprévus
- Exercices de rédaction (méls, compte-rendu de chantier...)

Un exemplaire dématérialisé d'un **guide pratique et juridique** de la maîtrise d'œuvre et une « **valise virtuelle** », contenant les exemples de tous les documents vus au cours de la formation, sera adressés par voie électronique, à l'issue de la formation.

Modalités pédagogiques

Formation fondée sur des méthodes pédagogiques actives, pour favoriser le lien théorie-pratique par un partage de l'expérience du formateur, des études de cas, des exercices (notamment des rédactions de lettres, méls, conventions, décharges de responsabilités, etc.) et des échanges de pratiques.

Certains exercices seront adressés au préalable aux participants pour être vus durant la formation.

À l'issue de la formation, une appréciation de la formation et un bilan pédagogique seront réalisés par les architectes ayant suivi la formation.

Si vous êtes en situation de handicap, contactez-moi lors de l'inscription, pour que nous aménagions au mieux les modalités de la formation.

Nota : la formation **JURIDIQUE & PRATIQUE b** vient compléter cette formation, par les marchés de travaux, le ccap, la gestion des sinistres et des contentieux.